



61^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

**Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits humains en Iran
et la Mission d'établissement des faits**

16 mars 2026

Monsieur le Président,

Le Luxembourg souscrit à la déclaration de l'Union européenne.

Madame la Rapporteuse spéciale, Madame la Présidente de la mission d'établissement des faits, nous tenons à vous remercier pour la présentation de vos rapports. Ils permettent de mieux appréhender la situation des droits humains en Iran.

Le Luxembourg est profondément préoccupé par l'escalade militaire sans précédent au Moyen-Orient et nos pensées vont aux familles des victimes. La Rapporteuse spéciale met en lumière une situation des droits humains en Iran marquée par une forte recrudescence de la répression depuis les manifestations de décembre 2025. Il est fait mention d'un recours systématique à la force, d'arrestations arbitraires, de la large suppression des télécommunications et de graves violations de la neutralité médicale. Le rapport souligne aussi une aggravation de la situation depuis les premières frappes fin février et début mars, qui ont depuis développé une envergure quasi globale.

Nous soutenons fermement votre appel à garantir la protection des civils. Nous appelons également le gouvernement iranien à rétablir l'accès à l'information et à veiller à ce que ses obligations en matière de droits humains restent pleinement respectées, indépendamment des dynamiques régionales et militaires actuelles.

Face à la coupure de la connexion internet et des communications téléphoniques, comment est-ce que votre mission est encore capable de poursuivre son important travail et d'assurer à ce que les violations des droits humains ne soient pas perdues de vue ? Je vous remercie.

Mots : 229 (~1min30sec)